

2026-100



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 8 juin 2026 – Délibération n°100

Objet : DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUPRES DE LA SCIC SUD ENERGIA

**Convocation envoyée,
affichée le : 02/06/2026**

Nombre de membres :

En exercice : 29
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Votants : 29
Absents : 0

Résultats :

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

**Liste des délibérations
affichée le : 11/06/2026**

L'an deux mil vingt-six le huit juin à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice Frayssinet, maire de la commune.

Président de séance : Monsieur Fabrice FRAYSSINET
Secrétaire de séance : Monsieur Damien LAURAIN

Présents : Fabrice FRAYSSINET - Béatrice GIRAL VIALA - Florian CREYSSELS - Jean Bastien MAJOREL - Myriam LACAN - Yves DOULS - Vanessa TONNEAU - Simon TABART - Stéphanie CHAYRIGUES - Sylvain CAUSSE - Paulin NIBOULIES - Elodie ROBIN - Geoffroy MULLER - Evelyne DURAND - Marcel LACAN - Mélina COUSI - Damien LAURAIN - Françoise PRADEL - François -Xavier FABRE - Marion PLENACOSTE - Laurent ROBERT - René-Paul AVIGNON - Paul BERGONNIER - Régine ROZIERE.

Absents : Florence RAYNAL (a donné pouvoir à Florian CREYSSELS) - Amandine SAINT- ANTONIN (a donné pouvoir à Mélina COUSI) - Cindy PÈRE-BEDEL (a donné pouvoir à Evelyne DURAND) - Bruno PEYRAT (a donné pouvoir à Myriam LACAN) - Candice AZDAD (a donné pouvoir à Elodie ROBIN).

(Annexes jointes)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire indique que La commune de Sévérac d'Aveyron a adhéré en 2025 à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Sud Energia.

Sud Energia est une SCIC citoyenne voulue et créée par un groupe de citoyens du Sud Aveyron, comme déjà des centaines d'autres en France. Elle compte aujourd'hui environ 150 adhérents (particuliers, entreprises, collectivités...). Son objectif est d'apporter des solutions locales pour agir contre le dérèglement climatique en portant des projets d'installation de production d'énergies renouvelables sur notre territoire, ou en devenant partenaire de ces projets.

C'est par exemple Sud Energia qui a porté l'investissement sur une grappe de toitures photovoltaïques sur des bâtiments communaux sévéragais et la structure est également citée dans le pacte d'associés du projet éolien Ventajou comme un tiers autorisé pour une entrée potentielle au capital de la société de projet.



2026-100

Il est nécessaire de désigner un représentant de la commune auprès de la structure.

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T)

DECIDENT

ARTICLE 1 : **DE DESIGNER** Yves DOULS avec Béatrice GIRAL VIALA en suppléance ;

ARTICLE 2 : **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Fabrice FRAYSSINET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

Le secrétaire de séance
Damien LAURAIN

